

Je formule pour Noël le vœu que le Canada puisse faire ses preuves sans avoir à supporter un fardeau fiscal excessif. Je demande que le gouvernement détermine, de concert avec les administrations municipales et provinciales, le niveau d'imposition optimal pour permettre au Canada de prospérer. Je veux que l'on évalue à long terme et de façon rationnelle la capacité fiscale des contribuables. Je souhaite que le gouvernement comprenne enfin que les dépenses et les impôts excessifs sont humiliants et démoralisants.

C'est un peu comme un enfant qui souffle les bougies sur son gâteau d'anniversaire. On lui dit de faire un vœu. Il sait très bien qu'il n'obtiendra pas ce qu'il demande, mais il fait quand même un vœu. Pareillement, nous ne pouvons rien faire de plus à la Chambre que de souhaiter que le gouvernement évalue de façon rationnelle les possibilités du Canada. C'est le seul vœu que nous devrions formuler à Noël cette année.

Je regrette infiniment qu'en vertu d'une entente entre les partis à la Chambre il faille mettre fin au débat et nous prononcer sur le projet de loi qui n'apporte vraiment rien au Canada. C'est toutefois un principe auquel nous souscrivons. Je me conforme à l'entente et vous remercie.

**M. Lapointe (Charlevoix):** Monsieur l'Orateur, si je ne m'abuse, nous allons franchir toutes les étapes et adopter le

*Prêts aux petites entreprises—Loi*

bill avant 6 heures. Je vous demande maintenant que la Chambre se forme en comité plénier.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Il n'y a aucun inconvénient à ce que le ministre propose. Nous allons donc procéder en conséquence. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote!

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion modifiée?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et étudié en comité plénier; rapport est fait du bill qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Je prie les députés de noter que la présidence est tellement expéditive que le sergent d'armes doit courir pour s'occuper de la masse.

**M. McDermid:** Puis-je signaler qu'il est 6 heures, monsieur l'Orateur?

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Avec le consentement unanime de la Chambre, nous déclarons qu'il est 6 heures. Je quitte le fauteuil jusqu'à 2 heures demain.

(A 5 h 48, la séance est levée d'office, en conformité de l'article 2(1) du Règlement.)

---